

# Fixer les limites

Il est possible de dissenter à l'infini sur la délimitation des frontières de l'Europe, qui ne sont pas celles de l'Union européenne. Il y a certes des zones grises et des marches mouvantes, mais la frontière continentale est tout de même claire : l'Atlantique, la Méditerranée et l'espace eurasiatique à l'Est définissent un même territoire intellectuel et politique qui a différentes expressions, mais un fonds culturel commun. Les frontières intérieures n'ont pas été abolies, ce sont les contrôles aux frontières qui ont été supprimés.

Par Jean-Baptiste Noé



L'AUTEUR

Docteur en histoire, Jean-Baptiste Noé est directeur d'Orbis, école de géopolitique

Les frontières de la Communauté européenne ont longtemps été contraintes. Les pays communistes, les pays neutres, les régimes autoritaires du Sud ne pouvaient être inclus, ce qui signifie qu'elles n'avaient rien à voir avec celles du continent européen. Il s'agissait par ailleurs de frontières ouvertes, la Communauté participant au

Le problème est plus prégnant avec les frontières extérieures. La ratification des accords de Schengen, en 1985 et 1990, prévoit d'abolir les contrôles intérieurs pour mieux renforcer les contrôles extérieurs. Cela aboutit à la création de différentes agences chargées du contrôle des frontières, dont l'actuelle se nomme Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (2016), communément dénommée Frontex, dont le siège est à Varsovie. Contrôler les frontières extérieures pour permettre la libre circulation des hommes à l'intérieur est simple sur le papier, plus compliqué dans la réalité, car cela heurte deux impensés : la protection et l'intégration.

## OÙ EST LA MENACE ?

« L'Europe doit protéger », dit le président Macron, mais de quoi ? La protection suppose comme préalable la définition de ce qu'il faut protéger et de qui ou de quoi il faut se protéger. De qui l'Europe doit-elle nous protéger ? Du Turc, comme au temps de Lépante, des Chinois ou des Russes, des islamistes, des migrants ? Et que faut-il protéger ? La laïcité, la liberté, nos modes de vie, notre système social, nos entreprises, nos paysages, notre environnement ? Là aussi, la définition n'est pas aisée. Définir des frontières, et les tenir, suppose au préalable de définir une identité que l'on souhaite conserver et approfondir, et donc un ennemi, ou du moins un adversaire contre lequel on se défend. Mais l'Europe, c'est bien connu, n'a pas

libre-échange impulsé par les États-Unis. Il n'est pas excessif de dire que la question des frontières a été un angle mort de la construction européenne. Il n'est plus possible aujourd'hui de la mettre sous le boisseau, après la disparition du communisme et l'essor de la mondialisation.

» P.G.

d'ennemi, ou se refuse à en avoir. Dans ces conditions, difficile de protéger contre quelque chose qui n'existe pas.

Le second impensé est celui de l'intégration. Si l'Europe doit tenir ses frontières et les protéger, cela suppose la mise en place d'une politique d'intégration fédéraliste. Si chaque pays définit ses propres règlements sur qui peut entrer et résider, alors l'ensemble du système européen est fragilisé. Si un migrant est accepté à Paris, il peut ensuite se rendre dans l'ensemble de l'espace Schengen. C'est donc la question des politiques sociales de chaque pays qui est posée : regroupement familial, accès aux soins et à l'éducation des personnes non-membres de l'Union, accueil des migrants et des réfugiés, etc. Pour que l'Europe protège et tienne ses frontières, il est nécessaire que l'ensemble des pays ait une politique identique, ou du moins proche, sur chacune de ces questions. En somme, ils doivent accepter de perdre une souveraineté nationale intérieure pour renforcer la souveraineté communautaire extérieure.

L'Europe qui doit protéger est confrontée à une crise migratoire qu'elle n'a pas su gérer. L'Europe doit-elle aussi protéger les entreprises face à la mondialisation et à la concurrence internationale ? Faut-il bâtir alors un protectionnisme européen ? Mais là aussi, sur quelles bases ? Le refus français de la mise en place d'un système de retraite par capitalisation empêche la création de fonds de pension qui pourraient investir dans les entreprises françaises. Cela renforce l'exposition au risque d'achat par des entreprises chinoises ou américaines. Faut-il que l'Union pallie l'inconséquence française ? Faut-il aussi aboutir à une harmonisation fiscale, que la France appelle de ses vœux à condition que les autres pays élèvent leurs taux à un niveau aussi élevé que les siens ?

La question de la protection des frontières a l'apparence de la facilité, mais

son application est délicate dans la mesure où cela touche à la liberté des États, et donc des peuples, de garder leur souveraineté ou de se diluer dans un empire européen.

## NOUS ET LES AUTRES

La protection des frontières ne s'obtient pas par un isolement, mais par des accords avec les partenaires de l'Europe. Cela concerne les migrations internationales, le contrôle des flux financiers et des aéroports, les accords commerciaux... Sur l'ensemble de ces sujets, l'Union est très loin de parler d'une seule voix. Souvent chaque pays négocie directement avec ses partenaires internationaux, en fonction de ses intérêts et de ceux de ses entreprises. La France et l'Allemagne n'ont pas les mêmes choses à négocier avec la Chine et le Japon, ni les mêmes intérêts stratégiques au Mali et en Afrique subsaharienne. Il en va de même quant aux défis climatiques. Les normes environnementales varient d'un pays à l'autre, par exemple pour la définition des critères de l'agriculture biologique. Ce qui est bio en Hollande ne l'est pas nécessairement en France, mettant à mal la concurrence entre les agriculteurs et l'information des consommateurs. Là aussi, l'Europe est dans l'incapacité de protéger s'il n'y a pas d'harmonisation et de politique commune.

## EUROPE, VILLE OUVERTE

Les grandes migrations commencées à l'été 2015 ont ébranlé l'Europe avant de la faire éclater. Le mythe de la protection communautaire s'est effondré devant l'incapacité de l'Union à endiguer la crise ou du moins à encadrer les flux. La Commission européenne a soutenu l'immigration, invoquant autant des arguments économiques que sentimentaux et humanitaires. Comme elle l'exprimait dans un rapport de 2014, il s'agit de passer « d'une approche administrative des migrations à une approche économique des mobilités ». Un jargon pour expliquer que l'Europe ville ouverte était désormais une ville offerte à la chance migratoire. Face à l'hiver démographique européen, les migrations ne lui paraissaient plus seulement une chance, mais une nécessité. L'effacement des frontières intérieures n'était que le prélude à la disparition des frontières extérieures. Ce qui contrevient à l'idée initialement développée selon laquelle il fallait faciliter les circulations internes pour mieux renforcer la protection externe.

Angela Merkel fut le bon élève de la Commission européenne, accueillant largement les migrants tout en occultant des phénomènes, comme les viols de Cologne (2016). L'unanimité de façade s'est lézardé quand les pays de Visegrad ont décidé d'assurer leur protection et de fermer leurs frontières. L'érection d'un mur entre la Hongrie et la Serbie, le positionnement de l'armée pour contrôler la frontière a signifié la fin, de fait, de l'esprit de Schengen.



Les accords de Schengen. Chaque pays devait protéger sa frontière avec le reste du monde pour que les frontières intérieures soient ouvertes. Ce qu'a fait la Hongrie, mais pas l'Allemagne. Un nouveau « chiffon de papier » ?

Pour la Commission, l'accueil migratoire devait faire avancer l'Europe. La montée des populismes, selon le terme en vigueur, et l'arrivée au pouvoir de mouvements anti-immigrations, comme Vox en Espagne ou La Lega en Italie, ébranlent les certitudes des progressistes. La question migratoire a aussi joué un rôle dans l'adoption du Brexit par certains Britanniques.

Après l'ébranlement, la crise migratoire provoque la dislocation de l'Europe, du moins de l'Europe rêvée par la Commission.

D'autant que même là où il y a une mise en commun il y a parfois échec de la protection. La mise en place de la monnaie unique devait renforcer la protection commerciale et économique de l'Europe. Vingt ans après, le dollar est toujours hégémonique et les entreprises européennes doivent l'utiliser dans leurs transactions, se mettant de fait sous la tutelle de l'extraterritorialité américaine comme le démontre encore l'affaire iranienne. La frontière monétaire est certes visible, mais inefficace pour juguler un adversaire beaucoup plus puissant.

Ériger des frontières n'est pas la garantie d'une meilleure protection si cette érection ne s'accompagne pas d'une volonté de puissance et d'indépendance. »



WE <3 YOUR DATA !



Se protéger, oui mais de qui ?



# Fixer les limites

Il est possible de disserter à l'infini sur la délimitation des frontières de l'Europe, qui ne sont pas celles de l'Union européenne. Il y a certes des zones grises et des marches mouvantes, mais la frontière continentale est tout de même claire : l'Atlantique, la Méditerranée et l'espace eurasiatique à l'Est définissent un même territoire intellectuel et politique qui a différentes expressions, mais un fonds culturel commun. Les frontières intérieures n'ont pas été abolies, ce sont les contrôles aux frontières qui ont été supprimés.

Par Jean-Baptiste Noé



L'AUTEUR

Docteur en histoire, Jean-Baptiste Noé est directeur d'Orbis, école de géopolitique

Les frontières de la Communauté européenne ont longtemps été contraintes. Les pays communistes, les pays neutres, les régimes autoritaires du Sud ne pouvaient être inclus, ce qui signifie qu'elles n'avaient rien à voir avec celles du continent européen. Il s'agissait par ailleurs de frontières ouvertes, la Communauté participant au

Le problème est plus prégnant avec les frontières extérieures. La ratification des accords de Schengen, en 1985 et 1990, prévoit d'abolir les contrôles intérieurs pour mieux renforcer les contrôles extérieurs. Cela aboutit à la création de différentes agences chargées du contrôle des frontières, dont l'actuelle se nomme Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (2016), communément dénommée Frontex, dont le siège est à Varsovie. Contrôler les frontières extérieures pour permettre la libre circulation des hommes à l'intérieur est simple sur le papier, plus compliqué dans la réalité, car cela heurte deux impensés : la protection et l'intégration.

## OÙ EST LA MENACE ?

« L'Europe doit protéger », dit le président Macron, mais de quoi ? La protection suppose comme préalable la définition de ce qu'il faut protéger et de qui ou de quoi il faut se protéger. De qui l'Europe doit-elle nous protéger ? Du Turc, comme au temps de Lépante, des Chinois ou des Russes, des islamistes, des migrants ? Et que faut-il protéger ? La laïcité, la liberté, nos modes de vie, notre système social, nos entreprises, nos paysages, notre environnement ? Là aussi, la définition n'est pas aisée. Définir des frontières, et les tenir, suppose au préalable de définir une identité que l'on souhaite conserver et approfondir, et donc un ennemi, ou du moins un adversaire contre lequel on se défend. Mais l'Europe, c'est bien connu, n'a pas

libre-échange impulsé par les États-Unis. Il n'est pas excessif de dire que la question des frontières a été un angle mort de la construction européenne. Il n'est plus possible aujourd'hui de la mettre sous le boisseau, après la disparition du communisme et l'essor de la mondialisation.

I.P.G.

d'ennemi, ou se refuse à en avoir. Dans ces conditions, difficile de protéger contre quelque chose qui n'existe pas.

Le second impensé est celui de l'intégration. Si l'Europe doit tenir ses frontières et les protéger, cela suppose la mise en place d'une politique d'intégration fédéraliste. Si chaque pays définit ses propres règlements sur qui peut entrer et résider, alors l'ensemble du système européen est fragilisé. Si un migrant est accepté à Paris, il peut ensuite se rendre dans l'ensemble de l'espace Schengen. C'est donc la question des politiques sociales de chaque pays qui est posée : regroupement familial, accès aux soins et à l'éducation des personnes non-membres de l'Union, accueil des migrants et des réfugiés, etc. Pour que l'Europe protège et tienne ses frontières, il est nécessaire que l'ensemble des pays ait une politique identique, ou du moins proche, sur chacune de ces questions. En somme, ils doivent accepter de perdre une souveraineté nationale intérieure pour renforcer la souveraineté communautaire extérieure.

L'Europe qui doit protéger est confrontée à une crise migratoire qu'elle n'a pas su gérer. L'Europe doit-elle aussi protéger les entreprises face à la mondialisation et à la concurrence internationale ? Faut-il bâtir alors un protectionnisme européen ? Mais là aussi, sur quelles bases ? Le refus français de la mise en place d'un système de retraite par capitalisation empêche la création de fonds de pension qui pourraient investir dans les entreprises françaises. Cela renforce l'exposition au risque d'achat par des entreprises chinoises ou américaines. Faut-il que l'Union pallie l'inconséquence française ? Faut-il aussi aboutir à une harmonisation fiscale, que la France appelle de ses vœux à condition que les autres pays élèvent leurs taux à un niveau aussi élevé que les siens ?

La question de la protection des frontières a l'apparence de la facilité, mais

son application est délicate dans la mesure où cela touche à la liberté des États, et donc des peuples, de garder leur souveraineté ou de se diluer dans un empire européen.

## NOUS ET LES AUTRES

La protection des frontières ne s'obtient pas par un isolement, mais par des accords avec les partenaires de l'Europe. Cela concerne les migrations internationales, le contrôle des flux financiers et des aéroports, les accords commerciaux... Sur l'ensemble de ces sujets, l'Union est très loin de parler d'une seule voix. Souvent chaque pays négocie directement avec ses partenaires internationaux, en fonction de ses intérêts et de ceux de ses entreprises. La France et l'Allemagne n'ont pas les mêmes choses à négocier avec la Chine et le Japon, ni les mêmes intérêts stratégiques au Mali et en Afrique subsaharienne. Il en va de même quant aux défis climatiques. Les normes environnementales varient d'un pays à l'autre, par exemple pour la définition des critères de l'agriculture biologique. Ce qui est bio en Hollande ne l'est pas nécessairement en France, mettant à mal la concurrence entre les agriculteurs et l'information des consommateurs. Là aussi, l'Europe est dans l'incapacité de protéger s'il n'y a pas d'harmonisation et de politique commune.

## EUROPE, VILLE OUVERTE

Les grandes migrations commencées à l'été 2015 ont ébranlé l'Europe avant de la faire éclater. Le mythe de la protection communautaire s'est effondré devant l'incapacité de l'Union à endiguer la crise ou du moins à encadrer les flux. La Commission européenne a soutenu l'immigration, invoquant autant des arguments économiques que sentimentaux et humanitaires. Comme elle l'exprimait dans un rapport de 2014, il s'agit de passer « d'une approche administrative des migrations à une approche économique des mobilités ». Un jargon pour expliquer que l'Europe ville ouverte était désormais une ville offerte à la chance migratoire. Face à l'hiver démographique européen, les migrations ne lui paraissaient plus seulement une chance, mais une nécessité. L'effacement des frontières intérieures n'était que le prélude à la disparition des frontières extérieures. Ce qui contrevient à l'idée initialement développée selon laquelle il fallait faciliter les circulations internes pour mieux renforcer la protection externe.

Angela Merkel fut le bon élève de la Commission européenne, accueillant largement les migrants tout en occultant des phénomènes, comme les viols de Cologne (2016). L'unanimité de façade s'est lézardé quand les pays de Visegrad ont décidé d'assurer leur protection et de fermer leurs frontières. L'érection d'un mur entre la Hongrie et la Serbie, le positionnement de l'armée pour contrôler la frontière a signifié la fin, de fait, de l'esprit de Schengen.



Les accords de Schengen. Chaque pays devait protéger sa frontière avec le reste du monde pour que les frontières intérieures soient ouvertes. Ce qu'a fait la Hongrie, mais pas l'Allemagne. Un nouveau « chiffon de papier » ?

Pour la Commission, l'accueil migratoire devait faire avancer l'Europe. La montée des populismes, selon le terme en vigueur, et l'arrivée au pouvoir de mouvements anti-immigrations, comme Vox en Espagne ou La Lega en Italie, ébranlent les certitudes des progressistes. La question migratoire a aussi joué un rôle dans l'adoption du Brexit par certains Britanniques.

Après l'ébranlement, la crise migratoire provoque la dislocation de l'Europe, du moins de l'Europe rêvée par la Commission.

D'autant que même là où il y a une mise en commun il y a parfois échec de la protection. La mise en place de la monnaie unique devait renforcer la protection commerciale et économique de l'Europe. Vingt ans après, le dollar est toujours hégémonique et les entreprises européennes doivent l'utiliser dans leurs transactions, se mettant de fait sous la tutelle de l'extraterritorialité américaine comme le démontre encore l'affaire iranienne. La frontière monétaire est certes visible, mais inefficace pour juguler un adversaire beaucoup plus puissant.

Ériger des frontières n'est pas la garantie d'une meilleure protection si cette érection ne s'accompagne pas d'une volonté de puissance et d'indépendance. ▶



WE <3 YOUR DATA !



Se protéger, oui mais de qui ?

